

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 07678

Numéro SIREN : 340 709 534

Nom ou dénomination : IDEMIA France

Ce dépôt a été enregistré le 23/12/2022 sous le numéro de dépôt 62902



IDEMIA France

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



IDEMIA France

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société IDEMIA France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société IDEMIA France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 2.2.1 « Changement de méthodes comptables » et 3.5.3. « Provisions pour retraites et engagements assimilés » de l'annexe aux comptes annuels exposant l'incidence de la modification de la recommandation ANC n°2013-02 du 7 novembre 2013 ayant introduit la nouvelle méthode relative à la répartition du coût des services associés à un régime à prestations définies.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- ▶ Comme indiqué dans la note 3.8.3 « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels, votre société a procédé à la réalisation de tests de perte de valeur de ses participations. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que les prévisions de résultat et les hypothèses utilisées. Dans le cadre de nos travaux, nous avons apprécié le caractère raisonnable de ces estimations et vérifié que la note 3.8.3 « Immobilisations financières » donne une information appropriée.
- ▶ Votre société détermine le chiffre d'affaires et le résultat des contrats selon les modalités décrites dans la note 3.1 « Chiffre d'affaires » de l'annexe aux comptes annuels. Le chiffre d'affaires et le résultat de ces contrats dépendent des estimations à terminaison réalisées par les responsables de projet sous le contrôle de la direction générale, selon les procédures de votre société. Dans le cadre de nos travaux, nous avons apprécié le caractère raisonnable des hypothèses sous-tendant la détermination des données à terminaison et du pourcentage d'avancement.
- ▶ S'agissant des risques et des litiges, nous avons vérifié que les procédures en vigueur dans votre société permettent leur recensement, leur évaluation et leur traduction comptable dans des conditions satisfaisantes. Nous nous sommes également assurés que les risques et les litiges significatifs identifiés à l'occasion de la mise en œuvre de ces procédures sont décrits de façon appropriée dans les notes 3.7 « Provisions » et 9 « Passifs éventuels » de l'annexe aux comptes annuels.

- ▶ Les modalités d'inscription à l'actif des frais de développement de votre société et celles retenues pour leur amortissement et la vérification de leur valeur recouvrable sont décrites dans la note 3.8.1 « Immobilisations incorporelles ». Dans le cadre de nos travaux, nous avons examiné ces modalités et apprécié le caractère raisonnable des perspectives de commercialisation et de rentabilité des projets de développement.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 28 février 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Béatrice Belle



IDEMIA France SAS

ETATS FINANCIERS ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2021

SOMMAIRE

COMPTE DE RESULTAT	3
BILAN	4
NOTE 1 – FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE	6
1.1. NON RENOUVELLEMENT DU BAIL DES BATIMENTS DU SITE DE PRODUCTION DE VITRE	6
1.2. ACQUISITION DE LA PART DES MINORITAIRES DE FACEPOINT	6
1.3. REPORT DE LA DATE D'ECHEANCE DE L'EMPRUNT BANCAIRE ET EMPRUNT COMPLEMENTAIRE.	6
1.4. DISTRIBUTION DE PRIMES D'EMISSION PAR IDEMIA AMERICA CORP	6
NOTE 2 – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	7
2.1. BASE DE PREPARATION	7
2.2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	7
NOTE 3 – DONNEES LIEES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES	8
3.1. CHIFFRE D'AFFAIRES	8
3.2. CREANCES D'EXPLOITATION	10
3.3. STOCKS ET EN-COURS	11
3.4. FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	12
3.5. DONNEES LIEES AU PERSONNEL	12
3.6. DETTES D'EXPLOITATION ET AUTRES DETTES	14
3.7. PROVISIONS	16
3.8. IMMOBILISATIONS	17
3.9. RESULTAT EXCEPTIONNEL	22
NOTE 4 – DONNEES LIEES AU FINANCEMENT	22
4.1. ENDETTEMENT FINANCIER	22
4.2. RESULTAT FINANCIER	23
4.3. POLITIQUE DE COUVERTURE	24
NOTE 5 – DONNEES LIEES AUX IMPOTS SUR LE RESULTAT	24
5.1. INTEGRATION FISCALE	24
5.2. VENTILATION DE L'IMPOT	25
5.3. ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT	25
NOTE 6 – CAPITAUX PROPRES	25
NOTE 7 – ENGAGEMENTS HORS-BILAN	26
7.1. OPERATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES	26
7.2. TRANSACTIONS AVEC LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	26
NOTE 8 – ENGAGEMENTS HORS-BILAN	26
8.1. ENGAGEMENTS FINANCIERS	26
8.2. ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL	26
NOTE 9 – PASSIFS EVENTUELS	26
9.1. ENQUÊTE JUDICIAIRE CONCERNANT L'ACTIVITE PSI AU BANGLADESH	26
9.2. INFORMATION JUDICIAIRE SUR L'ACTIVITE FIDUCIAIRE	27
NOTE 10 – AUTRES INFORMATIONS	27
10.1. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	27
10.2. ENTITE CONSOLIDANTE	27
NOTE 11 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	27

COMPTE DE RESULTAT

(en milliers d'euros)	Note	31-déc 2021	31-déc 2020
Ventes de marchandises		311	298
Production vendue de biens	3.1	769 624	635 770
Production vendue de services	3.1	165 106	205 589
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	3.1	935 041	841 657
Production stockée		3 270	-2 421
Production immobilisée		18 730	29 231
Subventions d'exploitation		1 217	581
Reprises sur dépréciations, provisions, transferts de charges		23 961	16 644
Autres produits		14 766	13 547
PRODUITS D'EXPLOITATION		996 985	899 240
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements		430 168	364 588
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		1 128	2 745
Autres achats et charges externes		301 554	295 690
Impôts, taxes et versements assimilés		9 022	10 369
Salaires et traitements	3.5	106 464	90 614
Charges sociales	3.5	46 783	44 155
Dotations d'exploitation :		0	0
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		30 444	19 575
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		0	0
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		4 831	8 024
Dotations aux provisions		20 476	20 240
Autres charges		32 170	34 741
CHARGES D'EXPLOITATION		983 040	890 742
RESULTAT D'EXPLOITATION		13 945	8 498
Produits financiers de participations		358 543	23 758
Produits des valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		9 305	10 235
Autres intérêts et produits assimilés		3 317	319
Reprises sur provisions et transferts de charges financières		447 671	15 632
Différences positives de change		21 336	25 663
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		0	0
PRODUITS FINANCIERS		840 172	75 606
Dotations financières aux amortissements et provisions		81 145	449 063
Intérêts et charges assimilées		67 166	74 292
Différences négatives de change		19 880	41 517
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		0	0
CHARGES FINANCIERES		168 191	564 872
RESULTAT FINANCIER	4.2	671 981	-489 265
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		685 926	-480 768
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1	6
Produits exceptionnels sur opérations en capital		2 636	12 052
Reprises sur provisions et transferts de charges exceptionnelles		4 900	2 953
PRODUITS EXCEPTIONNELS		7 537	15 010
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 081	2 717
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		2 868	12 066
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		6 294	9 036
CHARGES EXCEPTIONNELLES		10 243	23 819
RESULTAT EXCEPTIONNEL	3.9	-2 706	-8 809
Participation des salariés		0	0
Impôts sur les bénéfices	5	-4 234	-7 591
RESULTAT NET		687 453	-481 985

BILAN

A. Bilan actif

(en milliers d'euros)	Note	31-déc 2021	31-déc 2020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3.8		
Frais d'établissement		0	0
Recherche et développement		26 829	3 367
Concessions, brevets et droits similaires		15 467	13 080
Fonds commercial		0	0
Autres immobilisations incorporelles		13 629	33 809
Avances, acomptes sur immo. incorporelles		0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3.8	0	
Terrains		0	0
Constructions		0	214
Installations techniques, mat. et outillage		8 408	8 979
Autres immobilisations corporelles		8 205	9 763
Immobilisations en cours		3 476	1 795
Avances et acomptes		50	50
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3.8	0	
Participations		2 233 687	1 864 231
Créances rattachées à des participations		60 993	45 661
Autres titres immobilisés		11	11
Prêts		762	506
Autres immobilisations financières		5 949	5 863
ACTIF IMMOBILISE		2 377 466	1 987 329
STOCKS ET EN-COURS	3.3		
Matières premières, approvisionnements		15 915	13 850
En-cours de production de biens		8 895	4 482
En-cours de production de services		0	1 512
Produits intermédiaires et finis		5 469	7 504
Marchandises		0	0
Avances, acomptes versés sur commandes	3.2	1 987	1 707
CREANCES	3.2	0	
Créances clients et comptes rattachés		194 198	180 886
Autres créances		655 528	367 463
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE		0	
Valeurs mobilières de placement		0	0
Disponibilités	4.1	107 507	50 670
COMPTES DE REGULARISATION		0	
Charges constatées d'avance	3.2	23 978	15 903
ACTIF CIRCULANT		1 013 477	643 977
Frais d'émission d'emprunts à étaler	4.1.2	26 360	21 222
Primes de remboursement des obligations		0	0
Ecarts de conversion actif	3.7	5 389	7 627
TOTAL DE L'ACTIF		3 422 692	2 660 155

B. Bilan passif

(en milliers d'euros)	Note	31-déc 2021	31-déc 2020
Capital social ou individuel		42 960	42 960
Primes d'émission, de fusion, d'apport		1 506 642	1 506 642
Ecart de réévaluation		0	0
Réserve légale		3 379	3 379
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées		0	0
Autres réserves		0	0
Report à nouveau		-762 327	-282 289
Résultat de l'exercice		687 453	-481 985
Subventions d'investissement		300	0
Provisions réglementées		15 821	14 233
CAPITAUX PROPRES	6	1 494 228	802 939
Produits des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
AUTRES FONDS PROPRES		0	0
Provisions pour risques		71 505	62 924
Provisions pour charges		15 750	23 038
PROVISIONS	3.7	87 255	85 962
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4.1	1 240 865	1 187 029
Emprunts et dettes financières divers	4.1	303 470	336 162
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		9 051	13 531
DETTES D'EXPLOITATION	3.6		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		202 771	158 832
Dettes fiscales et sociales		49 946	43 351
DETTES DIVERSES	3.6		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		3 877	3 234
Autres dettes		21 235	14 872
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance	3.6	5 976	9 207
DETTES		1 837 191	1 766 218
Ecart de conversion passif		4 018	5 037
TOTAL DU PASSIF		3 422 692	2 660 155

NOTE 1 – FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE

1.1. NON RENOUVELLEMENT DU BAIL DES BATIMENTS DU SITE DE PRODUCTION DE VITRE

Le propriétaire des bâtiments du site de production de Vitre n'a pas renouvelé le bail au terme de la période de location contractuelle.

En conséquence, IDEMIA France (ci-après, la Société) a provisionné au cours de l'exercice le coût des travaux de remise en état des bâtiments pour 800 milliers d'euros et des majorations de loyer de 435 milliers d'euros suite à un litige avec le bailleur.

Par ailleurs, la Société a engagé des réflexions sur la construction d'un nouveau bâtiment. Les dépenses engagées à la date de clôture ne sont pas significatives.

1.2. ACQUISITION DE LA PART DES MINORITAIRES DE FACEPOINT

Le 30 avril 2021, la Société a acquis les intérêts minoritaires (49%) de la société Facepoint. La Société détient désormais 100% des titres. A la date d'acquisition, le prix d'acquisition s'élève à 2 300 milliers d'euros plus un complément de prix (« Earn out ») maximum de 4 980 milliers d'euros.

1.3. REPORT DE LA DATE D'ECHEANCE DE L'EMPRUNT BANCAIRE ET EMPRUNT COMPLEMENTAIRE.

Fin avril 2021, la Société a négocié avec son pool bancaire l'extension de la date de maturité du contrat de crédit à terme senior conclu le 15 décembre 2016. Dans le cadre de cette négociation la date de maturité du crédit à terme (term loan) de 1 182 795 milliers d'euros a été reportée du 10 janvier 2024 au 10 janvier 2026. Cette opération a été réalisée conjointement avec les sociétés IDEMIA America Corp et IDEMIA Group qui portent le solde des term loans consentis dans le cadre du contrat de crédit senior. La marge du crédit a été portée à 4.50% contre 3.75% auparavant.

Les frais de négociation, d'un montant de 11 110 milliers d'euros, ont été comptabilisés à l'actif du bilan en charges à répartir. Le solde des charges à répartir non encore amorties à la date de l'opération 19 375 milliers d'euros et les charges à répartir liées à la renégociation sont amorties au *pro rata temporis* du nouvel échéancier de remboursement de l'emprunt.

Le 10 septembre 2021, dans le cadre de ce même contrat de crédit, la Société a souscrit à un emprunt additionnel de 55 510 milliers d'euros aux mêmes conditions financières.

1.4. DISTRIBUTION DE PRIMES D'EMISSION PAR IDEMIA AMERICA CORP

La filiale IDEMIA America Corp. a procédé en novembre 2021 à la distribution de primes d'émission à IDEMIA France pour un montant de 323 234 milliers d'euros. Cette opération est reflétée en résultat financier.

NOTE 2 – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1. BASE DE PREPARATION

Les comptes sociaux au 31 décembre 2021 sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France selon le règlement de l'ANC 2014-03 relatif au plan comptable général et des règlements de l'ANC le modifiant.

Le bilan et le compte de résultat au 31 décembre 2021 ont été établis dans le respect des principes de prudence et conformément aux hypothèses de continuité de l'exploitation, de permanence des méthodes et de l'indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principes comptables retenus pour l'élaboration de ces comptes annuels 2021 sont identiques à ceux de l'exercice 2020, à l'exception de la provision des indemnités de départ à la retraite pour laquelle la Société a appliqué en 2021 la recommandation de l'ANC (cf. Note 3.5.3).

Les états financiers de la Société sont présentés en milliers d'euros, sauf mention contraire.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28 février 2022 par le Conseil d'administration.

2.2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables sur lesquelles sont basés les comptes sociaux de la Société sont explicitées dans les notes aux états financiers de ce rapport.

Dans chacune des notes de ce rapport, les méthodes comptables appliquées par la Société sont identifiables par un encadré sur fond coloré.

2.2.1. Changement de méthodes comptables

En application de la modification du 05 novembre 2021 de la recommandation 2013-02 du 7 novembre 2013 de l'ANC, IDEMIA France a opéré un changement de méthode comptable sur l'exercice 2021 afin de donner une meilleure information financière : La Société a décidé d'appliquer la méthode de provisionnement des coûts estimés des engagements à partir de la date à laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits à prestation. En d'autres termes les années de service rendu avant cette date par le membre du personnel n'affectent ni le montant ni l'échéance des prestations (cf note 3.5.3). Le changement de méthode comptable est évalué rétrospectivement au 01 janvier 2021 à 1 946 milliers d'euros et est comptabilisé en report à nouveau.

NOTE 3 – DONNEES LIEES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES

3.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

Ventes de produits ordinaires

Le revenu des ventes de produits ordinaires est comptabilisé quand la Société transfère à l'acheteur les risques et avantages inhérents à la propriété des produits.

Dans certaines circonstances, la Société peut réaliser des ventes dans lesquelles la livraison des biens est reportée à la demande de l'acheteur mais où ce dernier accepte la facturation des produits (« Bill & Hold »).

Dans ce cas, la vente est reconnue sous réserve du respect des conditions suivantes :

- l'acheteur accepte le transfert de propriété et des risques inhérents ;
- il est probable que la livraison des produits aura lieu ;
- les produits sont disponibles, identifiés et prêts à être expédiés au moment de la reconnaissance du chiffre d'affaires ;
- l'acheteur a formellement accepté les conditions de livraison différée à sa demande ;
- les conditions habituelles de paiement s'appliquent.

Le chiffre d'affaires « Bill & Hold » est reconnu au moment du transfert du contrôle.

Dans les autres cas, la reconnaissance du revenu est différée jusqu'à la livraison des produits.

Prestations de services / Contrats de construction

Des revenus de contrats de développement et de prestations de services sont réalisés par tous les segments d'activité de la Société dès lors qu'ils ne correspondent pas à des ventes de produits (voir ci-dessus) mais à l'exécution de projets complexes clés-en-main, en particulier lorsqu'ils concernent le développement de solutions logicielles sur mesure.

Le revenu de ces contrats est reconnu en fonction du degré d'avancement, à condition que l'issue finale du contrat (et en particulier la marge attendue) puisse être estimée de façon fiable.

La méthode retenue pour calculer le degré d'avancement est déterminée en fonction de la nature et du risque spécifique de chaque contrat de façon à refléter l'avancement effectif du projet. Le degré d'avancement est déterminé au pourcentage des coûts à date par rapport au coût complet du projet.

La marge à terminaison des contrats long terme est estimée sur la base d'analyses de coûts et de produits à terminaison révisées de manière périodique et régulière pendant toute la durée des contrats.

Durant l'exécution du contrat, le chiffre d'affaires est constitué des coûts encourus et de la marge reconnue à hauteur du pourcentage d'avancement.

Lorsque l'issue finale du contrat ne peut être estimée de façon fiable, les revenus ne sont reconnus qu'à concurrence des coûts encourus et jugés recouvrables. Les coûts des contrats incluent alors :

- les achats de matériels, les études sous-traitées, le coût des marchés et des diverses prestations rattachées directement au contrat ;
- les coûts des heures du personnel directement affectés au contrat, y compris les charges sociales, valorisées avec les charges d'exploitation à l'exclusion notamment du coût commercial, du coût de recherche et de développement et de la charge éventuelle de sous-activité ;
- le cas échéant, les autres coûts, spécifiquement refacturables aux clients tels que spécifiés dans les clauses contractuelles.

Les coûts des contrats ne comprennent pas de frais financiers.

Le chiffre d'affaires à terminaison d'un contrat comprend :

- le prix de vente initial ;
- les revenus générés suite à des avenants, réclamations, incitations et modifications au contrat s'ils peuvent être mesurés de façon fiable et s'il est hautement probable qu'ils seront acceptés par les clients.

Toute perte probable sur un contrat est provisionnée pour sa totalité dès qu'elle est identifiée.

3.1.1. Chiffre d'affaires par secteur d'activité

Le chiffre d'affaires de la Société par secteur d'activité se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	31-déc-21	31-déc-20
Secure Enterprise Transactions	807 158	720 157
Government solutions	126 356	119 946
Other	1 528	1 554
CHIFFRE D'AFFAIRES	935 041	841 657

3.1.2. Chiffre d'affaires par nature de revenu

Le chiffre d'affaires de la Société par nature de revenu se présente comme suit à la date de clôture :

(en milliers d'euros)	31-déc-21	31-déc-20
Produits	771 229	645 933
Services	130 508	149 345
Solutions	15 364	18 308
Systèmes	17 940	28 071
CHIFFRE D'AFFAIRES	935 041	841 657

3.1.3. Chiffre d'affaires par zone géographique

Le chiffre d'affaires de la Société en fonction de la localisation géographique de ses clients se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	31-déc-21		31-déc-20	
	En milliers d'euros	En %	En milliers d'euros	En %
Région				
France	135 843	14%	117 298	14%
Europe (hors France)	251 701	27%	244 143	29%
Amériques	254 397	27%	205 962	24%
Asie	211 261	23%	185 888	22%
RMEA	81 838	9%	88 366	10%
CHIFFRE D'AFFAIRES	935 041	100%	841 657	100%

*MEA = Moyen-Orient, Afrique

3.2. CREANCES D'EXPLOITATION

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Elles ne font pas l'objet d'une actualisation.

Une dépréciation est pratiquée lorsqu'il apparaît à la clôture de l'exercice que la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable et qu'il existe une perte probable mais jugée réversible.

Créances en devises

Les créances en devises sont évaluées au taux de clôture, ou au taux spot de couverture (ventes ou achats à terme) le cas échéant. Les écarts de conversion, qui résultent de l'évaluation au taux de clôture pour les créances non couvertes, sont comptabilisés à l'actif (perte latente) ou au passif du bilan (gain latent).

3.2.1. Evolution des créances d'exploitation

(en milliers d'euros)	1 ^{er} janvier 2021	Variation nette		31 décembre 2021
Avances & acomptes versés sur commandes	1 707	280		1 987
Créances clients et comptes rattachés	207 301	11 563		218 864
Autres créances	375 232	287 577		662 809
VALEURS BRUTES	584 240	299 420		883 660
(en milliers d'euros)	1 ^{er} janvier 2021	Dotations	Reprises	31 décembre 2021
Avances et acomptes versés sur commandes	-			-
Créances clients et comptes rattachés	-26 415	-1 334	3 083	-24 666
Autres créances	-7 769	-7	495	-7 281
DEPRECIATIONS	-34 184	-1 341	3 578	-31 947
CREANCES D'EXPLOITATION NETTES	550 056	298 079	3 578	851 713

L'augmentation du poste « autres créances » s'explique par l'augmentation des créances en comptes courant.

Les dépréciations des autres créances portent essentiellement sur des comptes courants groupe.

3.2.2. Analyse des autres créances

(en milliers d'euros)	1 ^{er} janvier 2021	Variation nette	31 décembre 2021
Fournisseurs – avoirs à recevoir	4 226	-3 721	505
Créances sociales	813	-242	572
Créances fiscales	10 187	1 655	11 842
Comptes courants intragroupes	343 155	285 658	628 813
Autres créances	16 851	4 227	21 077
AUTRES CREANCES BRUTES	375 232	287 577	662 809

3.2.3. Echéances des créances d'exploitation

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	1 an au plus	Plus d'un an
Avances & acomptes versés sur commandes	1 987	1 987	
Créances clients et comptes rattachés	218 864	218 864	
Autres créances	662 809	662 809	
CREANCES D'EXPLOITATION BRUTES	883 660	883 660	

3.2.4. Titrisation

Un programme de titrisation de créances clients a été mis en place en décembre 2019 par la Société. Ce programme repose sur une cession sans recours de créances commerciales à un établissement financier.

L'encours du programme de titrisation pour la Société au 31 Décembre 2021 s'élève à 9 684 milliers d'euros.

3.2.5. Produits à recevoir

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Créances rattachées à des participations	1 627	676
Créances clients et comptes rattachés	25 655	40 062
Avoirs à recevoir	502	1 469
Autres créances	2 339	2 670
PRODUITS A RECEVOIR	30 123	44 877

3.2.6. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 23 978 milliers d'euros en 2021 contre 15 903 milliers d'euros en 2020. Cette variation s'explique principalement par l'augmentation des redevances et des loyers versés à terme à échoir.

3.3. STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et les travaux en cours sont évalués à leur coût de revient.

Le coût de revient des stocks de matières premières est évalué selon la méthode « Premier entré/Premier sorti ». Le coût de revient des en-cours de production et des produits finis intègre le coût des matières premières, les frais de main d'œuvre et les autres coûts de production. Pour les stocks valorisés au coût standard, leur valorisation est ajustée en fin d'exercice des écarts incorporables.

Des dépréciations de stocks sont comptabilisées et évaluées selon deux méthodes :

- Statistiquement en fonction du taux de rotation des stocks et de la consommation future prévisionnelle ;
- Individuellement en fonction de la non-conformité (par exemple du stock défectueux ou dépassé technologiquement).

Les stocks et en-cours de production se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	1 ^{er} janvier 2021	Variation de stocks		Reclassement	31 décembre 2021
Matières premières	18 165	1 334			19 499
En-cours de production	6 347	2 928			9 275
Produits finis	13 216	-2 120			11 096
VALEURS BRUTES	37 728	2 142		0	39 870
(en milliers d'euros)	1 ^{er} janvier 2021	Dotations	Reprises	Reclassement	31 décembre 2021
Matières premières	-4 316	-1 041	2 981	-1 208	-3 584
En-cours de production	-352	-17	598	-609	-380
Produits finis	-5 712	-2 385	653	1 817	-5 627
DEPRECIATIONS	-10 380	-3 443	4 232	0	-9 591
STOCKS ET EN-COURS NETS	27 348	-1 301	4 232	0	30 279

3.4. FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Tous les frais de recherche et développement engagés pour les nouveaux projets sont immobilisés dès lors qu'ils remplissent les conditions d'activation posées par le cadre réglementaire comptable français.

En 2021, des frais de recherche et développement ont été capitalisés pour 35 285 milliers d'euros (contre 24 604 milliers d'euros en 2020).

Les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées au compte de résultat pour un montant de 5 327 milliers d'euros au 31 décembre 2021 contre 3 875 milliers d'euros au 31 décembre 2020.

Le crédit d'impôt recherche est comptabilisé en minoration de l'impôt sur les sociétés, pour un montant de 7 959 milliers d'euros, contre 7 702 milliers d'euros en 2020.

3.5. DONNEES LIEES AU PERSONNEL

3.5.1. Effectif

L'effectif moyen se répartit ainsi par catégorie :

	31-déc 2021	31-déc 2020
Cadres et agents de maîtrise	965	941
Employés	241	209
Ouvriers	209	203
EFFECTIF MOYEN	1 415	1 353

3.5.2. Charges de personnel

Les charges de personnel se détaillent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Salaires et traitements	106 464	90 614
Charges sociales	46 783	44 155
CHARGES DE PERSONNEL	153 247	134 769

3.5.3. Provisions pour retraites et engagements assimilés

Les indemnités de fin de carrière sont provisionnées dans les comptes, en provisions, au passif du bilan, en application de la méthode préférentielle, conformément à l'application de la recommandation du CNC (Rec. CNC n°2003 R.01 émise le 1er avril 2003) et de la modification du 05 novembre 2021 de la recommandation 2013-02 du 7 novembre 2013 de l'ANC.

Les engagements de la Société en matière d'indemnités de départ en retraite ont été calculés selon la méthode rétrospective (méthode dite du P.B.O : « Projected Benefit Obligation »).

Celle-ci repose sur une évaluation actuarielle et prend en compte les droits acquis au moment du départ en retraite, ainsi que les salaires projetés de fin de carrière. Les coûts estimés des engagements sont provisionnés à partir de la date à laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits à prestation. En d'autres termes les années de service rendu avant cette date par le membre du personnel n'affectent ni le montant ni l'échéance des prestations.

Les comptes annuels présentent une vision des engagements avec la reconnaissance des écarts actuariels et des coûts des services passés.

La provision figurant au bilan, qui représente la valeur actuelle des droits futurs, a été déterminée principalement avec les hypothèses suivantes :

	31 décembre 2021	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Taux d'actualisation	0,90%	0,30%	0,70%
Taux d'augmentation des salaires	1,5% à 4% (en fonction de l'âge)	1,5% à 4% (en fonction de l'âge)	0% à 4% (en fonction de l'âge)
Age de départ à la retraite	65 (cadres) 62 (non-cadres)	65 (cadres) 62 (non-cadres)	65 (cadres) 62 (non-cadres)
Taux de rotation	0% à 12,81% (en fonction de l'âge)	0% à 12,81% (en fonction de l'âge)	0% à 6% (en fonction de l'âge)

Les provisions pour engagements envers le personnel se détaillent comme suit :

(en milliers d'euros)	1 ^{er} janvier 2021	Autres	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	31 décembre 2021
Retraites IFC	12 790	-1 432	240	-1 318	0	10 275
Retraites chapeau	1744	-1 204	3	-97	0	446
Médailles du travail	973		15	-28	0	960
ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL	15 507	-2 636	258	-1 443	0	11 681

L'impact de l'application de la modification de la recommandation n° 2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires a été estimé au 01 janvier 2021 à 1 946 milliers d'euros et a été comptabilisé en report à nouveau sur l'exercice.

3.6. DETTES D'EXPLOITATION ET AUTRES DETTES

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Dettes en devises

Les dettes en devises sont évaluées au taux de clôture, ou au taux spot de couverture (ventes ou achats à terme) le cas échéant. Les écarts de conversion, qui résultent de l'évaluation au taux de clôture pour les dettes non couvertes, sont comptabilisés à l'actif (perte latente) ou au passif du bilan (gain latent). Une provision est constituée en cas de perte latente.

3.6.1. Détail des dettes d'exploitation et autres dettes

Les dettes d'exploitation se détaillent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Dettes fournisseurs	202 771	158 832
Dettes sociales	45 711	35 822
Dettes fiscales	4 235	7 529
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	9 051	13 531
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 877	3 234
Autres dettes	21 235	14 872
DETtes D'EXPLOITATION ET AUTRES DETTES	286 880	233 820

3.6.2. Echancier des dettes d'exploitation et autres dettes

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	1 an au plus	Plus d'un an
Dettes fournisseurs	202 771	202 771	
Dettes sociales	45 711	45 711	
Dettes fiscales	4 235	4 235	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	9 051	9 051	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 877	3 877	
Autres dettes	21 235	21 235	
DETTES D'EXPLOITATION ET AUTRES DETTES	286 880	286 880	0

3.6.3. Charges à payer

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Emprunts et dettes financières	10 508	15 013
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	66 655	60 289
Dettes sur immobilisations	2 021	2 454
Dettes fiscales	375	1 412
Dettes sociales	37 769	20 051
Autres dettes	8 355	3 447
CHARGES A PAYER	125 683	102 666

3.6.4. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 5 976 milliers d'euros en 2021 contre 9 207 milliers d'euros en 2020, la variation des « Produits constatés d'avance » est liée à l'activité courante de l'entreprise.

3.7. PROVISIONS

Principes de base

La Société comptabilise une provision pour faire face aux obligations clairement identifiées comme dette probable, mais dont l'échéance ou le montant est incertain. Une provision est ainsi enregistrée dès lors que :

- il existe une obligation légale, contractuelle ou implicite à la date de clôture
- le montant peut être évalué avec une fiabilité suffisante
- il est probable que le règlement se traduise par une sortie de ressources sans contrepartie.

Les provisions couvrent notamment :

- les litiges commerciaux, sociaux, fiscaux ou autres
- les garanties données aux clients
- les pertes sur contrats déficitaires
- les risques liés à la situation nette négative des filiales
- les coûts de restructuration.

Hypothèses et estimation

La Société est impliquée dans certains litiges généralement liés à ses activités courantes. La Direction de la Société, après consultation de ses avocats et conseils juridiques, détermine le montant des provisions qui doivent être constituées en fonction de son estimation des risques de pertes futures existants à chaque fin d'exercice.

Les hypothèses sur lesquelles se fondent les principales estimations et le jugement relatifs aux provisions pour risques et charges sont :

- les indemnités de fin de contrat : taux d'actualisation, taux de succès des plans
- les restructurations : nombre d'employés concernés, coût probable par employé
- les litiges (par ex. pénalités contractuelles, litiges prud'hommes, violations de propriété intellectuelle d'autrui, risques fiscaux) : hypothèses sous-jacentes à l'appréciation de la position juridique et à la valorisation des risques en fonction de la probabilité de cristallisation du risque.

Les provisions sur l'exercice 2021 s'analysent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	1 ^{er} janvier 2021	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres	31 décembre 2021
Provisions pour litiges	34 690	11 918	-2 512	-857		43 239
Provisions pour garanties données aux clients	2 199	89	-100	-950		1 238
Provisions pour pertes sur marchés à terme	31	0	-31			0
Provisions pour pénalités sur marché	5 445					5 445
Provisions pour pertes de change	7 626	5 389	-7 626			5 389
Provisions retraite chapeau	1 744	3	-97		-1 204	446
Provision indemnités départ retraite	12 790	240	-1 318		-1 437	10 275
Provision médailles du Travail	973	15	-28			960
Provisions pour charges sur marché	389		-389			0
Provisions pour autres frais de procédures	3 025		-720	-2 280		25
Provisions pour restructuration	317		-242			75
Autres provisions pour risques	15 162	2 728		-1 122	626	17 395
Autres provisions pour charges	1 571	1 307	-123		12	2 768
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	85 962	21 689	-13 185	-5 209	-2 003	87 255

3.8. IMMOBILISATIONS

3.8.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût d'acquisition (prix d'achat hors taxes et frais accessoires) ou au coût de production pour les immobilisations générées en interne.

Les immobilisations incorporelles se composent principalement de :

- Frais de recherche et développement
- Licences
- Marques
- Logiciels
- Fonds de commerce
- Malis de fusion

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06 à compter du 1er janvier 2016 :

- les fonds commerciaux non amortis font l'objet d'un test de dépréciation à chaque arrêté. Une dépréciation est comptabilisée dans le cas où la valeur vénale, ou la valeur d'usage si celle-ci est supérieure à la valeur vénale, est inférieure à la valeur comptable.
- les malis de fusion comptabilisés initialement en immobilisations incorporelles ont été affectés entièrement en fonds commercial.

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilisation estimée et déduction faite, le cas échéant, des pertes de valeur.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

Type d'actif immobilisé	Durée (ans)
Frais de recherche et développement	5
Technologies	6 – 9
Licences	Durée du contrat
Logiciels	3 – 5
Mali de fusion	10 – 20

Les immobilisations incorporelles se décomposent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	1 ^{er} janvier 2021	Acquisitions	Cessions	Reclassement	31 décembre 2021
Frais R&D	3 367	1 349	0	33 909	38 625
Licences	27 835	447	-215	0,0	28 067
Marques	2 656	0	0	0,0	2 656
Logiciels	33 081	2 490	-12	5 000	40 559
Fonds commercial / Mali de fusion	57 734	0	0	0,0	57 734
Immobilisations incorporelles en cours	33 809	18 730	0	-38 909	13 629
VALEURS BRUTES	158 482	23 016	-227	0	181 270
(en milliers d'euros)	1 ^{er} janvier 2021	Dotations	Reprises	Reclassement	31 décembre 2021
Frais R&D		-11 772	0	0	-11 772
Licences	-25 934	-963	166	0	-26 731
Marques	-2 656	0	0		-2 656
Logiciels	-21 902	-4 549	0		-26 451
Fonds commercial / Mali de fusion	-57 734	0	0		-57 734
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0		0
AMORTISSEMENTS	-108 226	-17 284	166	0	-125 344
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	50 256	5 731	-61	0	55 925

La capitalisation des frais de recherche et développement est comptabilisée en immobilisations incorporelles en cours lorsqu'elles ne sont pas encore mises en services.

3.8.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les terrains, constructions et agencements utilisés pour l'exploitation des activités de production, de personnalisation et de distribution de la Société. Elles incluent également le matériel nécessaire à cette exploitation, notamment les machines de fabrication ainsi que le matériel informatique, de transport et de bureau.

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût historique, déduction faite des amortissements cumulés et, le cas échéant, des pertes de valeur.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire, sur la durée d'utilité estimée, qui s'inscrit dans les fourchettes suivantes :

Types d'actif immobilisé	Durée (ans)
Constructions	20 - 30
Matériels et outillages	3 - 15
Agencements et installations	2 - 10
Matériel de transport	3 - 5
Matériel informatique, mobilier et matériel de bureau	2 - 10

Si certains composants d'une immobilisation ont des durées d'utilité différentes, chaque composant est comptabilisé séparément et fait l'objet d'un plan d'amortissement propre.

La base amortissable est égale au coût historique déduction faite, le cas échéant, d'une estimation de la valeur résiduelle en fin de vie, si celle-ci est significative et mesurable de façon fiable. À chaque clôture, les durées de vie résiduelles et les valeurs résiduelles sont revues et ré-estimées si nécessaire.

Les immobilisations corporelles se décomposent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	1 ^{er} janvier 2 021	Acquisitions	Cessions	Reclasse- ments	31 décembre 2 021
Constructions	237	16	-228	0	25
Matériel industriel	56 579	4 519	-2 212	0	58 886
Agencements industriels	18 727	476	-1 255	-415	17 533
Matériel de transport	141	15	0	0	156
Matériel informatique, mobilier et matériel de bureau	20 032	1 982	-8	0	22 006
Immobilisations corporelles en cours	1 795	2 531	-850	0	3 476
VALEURS BRUTES	97 511	9 539	-4 553	-415	102 082

(en milliers d'euros)	1 ^{er} janvier 2 021	Dotations	Reprises	Reclasse- ments	31 décembre 2 021
Amort Constructions	-23	-2	0	0	-25
Matériel industriel	-47 600	-2 876	0	0	-50 476
Agencements industriels	-12 454	-1 719	1 547	415	-12 211
Matériel de transport	-134	-10	0	0	-144
Matériel informatique, mobilier et matériel de bureau	-16 549	-2 588	0	0	-19 137
Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	0
Avances et acomptes	50				50
AMORTISSEMENTS	-76 710	-7 196	1 547	415	-81 943
IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	20 801	2 343	-3 006	0	20 139

3.8.3. Immobilisations financières

Les participations sont les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Société, notamment parce qu'elle permet d'exercer une influence sur la société émettrice des titres ou d'en assurer le contrôle.

Coût d'entrée des participations

Les participations figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

« Le coût d'acquisition des titres comprend leur prix d'achat, y compris les éventuels compléments de prix. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges, retraités fiscalement sur 5 ans.

Test de perte de valeur et dépréciation des participations

La Société apprécie à chaque arrêté s'il existe un indice quelconque qu'un actif a pu perdre notablement de la valeur.

Dans le cadre du test de dépréciation la Société tient compte des perspectives d'évolution des filiales temporairement ou structurellement déficitaires (méthode prospective) ou de la valeur d'entreprise déterminée selon la méthode des cash flows futurs afin de s'assurer du bien-fondé des dépréciations.

Après avoir comparé la valeur d'utilité à la valeur nette comptable, il en résulte des plus-values et des moins-values latentes. Les moins-values latentes font l'objet de dépréciations, sans compensation avec les plus-values latentes.

Les dépréciations sont réversibles.

Les immobilisations financières se décomposent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	1 ^{er} janvier 2021	Acquisitions	Cessions	31 décembre 2021
Participations	2 336 703	4 214	-1	2 340 916
Créances rattachées à des participations	45 661	23 376	-8 044	60 993
Autres titres immobilisés	17			17
Prêts	514	385	-129	770
Autres immobilisations financières	5 894	157	-102	5 949
VALEURS BRUTES	2 388 789	28 132	-8 276	2 408 645
(en milliers d'euros)	1 ^{er} janvier 2 021	Dotations	Reprises	31 décembre 2021
Participations	-472 472	-78 017	443 259	-107 229
Créances rattachées à des participations	0			0
Prêts	-8			-8
Autres titres immobilisés	-6			-6
Autres immobilisations financières	-31		31	0
DEPRECIATIONS	-472 517	-78 017	443 290	-107 243
IMMOBILISATIONS FINANCIERES NETTES	1 916 272	-49 885	435 014	2 301 402

La reprise de provision des titres de participations concerne principalement la provision sur les titres d'IDEMIA Identity & Security France.

Tableau des filiales et des participations

(En milliers d'euros)	Capital	Réserves	% de participation	Valeur d'inventaire brute	Prov	Valeur d'inventaire nette	Chiffre d'affaires 2021	Résultat net 2021	Position compte courant débiteur chez IDEMIA France	Position compte courant créditeur chez IDEMIA France	Dividendes reçus
IDEMIA Identity & Security France S.A.S.	517 242	(114 638)	99,99%	1 238 328	-	1 238 328	324 657	(34 746)	-	(129 687)	
FACEPOINT	204	2 279	100,00%	7 300	-	7 300	4	(2 352)	-	(44)	
OSC IMMO SCI	381	(0)	100,00%	381	-	381	-	327	-	(427)	330
IDEMIA Services BV	6 371	138	100,00%	21 820	59	21 761	19 592	482	-	(6 105)	1 000
IDEMIA Italy S.R.L con Unico Socio	6 700	681	100,00%	36 239	17 930	18 309	19 635	541	-	(7 813)	251
IDEMIA Switzerland AG	97	(204)	100,00%	1 165	-	1 165	-	11 376	-	(1 266)	1 094
IDEMIA Hungary Kft	813	(683)	100,00%	11	-	11	8 666	(276)	1 254	-	69
IDEMIA Technologies Iberica SA	13 500	3 638	100,00%	13 516	-	13 516	16 595	1 269	-	(3 805)	
IDEMIA Technologies Romania SRL	1 212	(683)	100,00%	1 408	-	1 408	15 578	(11)	2 747	-	1 178
Oberthur Technologies Russia	0	(7)	100,00%	0	0	0	8 961	736	-	-	
IDEMIA Poland sp Zo.o	1 088	203	100,00%	143	-	143	7 719	206	-	(327)	654
IDEMIA Solutions Czech s.r.o	402	204	100,00%	411	-	411	8 108	257	2 236	-	
OBERTHUR TECHNOLOGIES MAROC	114	39	100,00%	107	107	(0)	-	(7)	640	-	
IDEMIA UK Holding Ltd	1 202	35 380	100,00%	82 459	-	82 459	-	1 974	-	(3 576)	
MALI SOLUTIONS NUMERIQUES SA	15	3 355	51,00%	8	-	8	8 261	640	8	-	
NID SECURITY SA	97	(6 767)	100,00%	3 501	3 501	-	-	(33)	6 711	-	
IDEMIA Poland R&D Sp.Zo.o	109	(8)	100,00%	119	-	119	-	558	3 112	-	622
IDEMIA Spain Prodo S.L	600	318	100,00%	5 950	2 840	3 110	137	154	-	(730)	1 115
OT BURKINA FASO	169	(49)	100,00%	169	-	169	-	175	46	-	
HANDELSBOLAGET OSTHYVELN	-	-	1,00%	0	-	0	-	-	-	-	
IDEMIA Latvia SIA	401	15	100,00%	406	-	406	3 846	74	-	-	100
OT Technoloji Sanayi Ve Ticaret Limited Sirketi (Turk	236	(159)	99,50%	1 219	-	1 219	2 755	133	74	-	
IDEMIA do Brasil Soluções e Serviços de Tecnologia	9 332	10 002	43,58%	7 883	-	7 883	70 942	21 304	-	-	6 330
IDEMIA Del Peru SA	3 225	(1 423)	99,99%	1 850	383	1 467	8 147	(167)	-	-	-
IDEMIA America Corp.	0	428 673	100,00%	834 254	65 870	768 385	179 655	(21 382)	11 081	-	323 235
IDEMIA Mexico SA de CV	1 687	(2 885)	99,00%	2 262	-	2 262	27 950	1 674	2 285	-	
IDEMIA Technologies of Canada INC.	-	(7 344)	100,00%	0	-	0	6 298	(100)	521	-	
OBERTHUR TECHNOLOGIES AMERICA HOLDING	-	-	100,00%	0	-	0	-	-	-	-	
IDEMIA Japan KK	767	(4)	100,00%	809	-	809	10 668	91	1 024	-	
OBERTHUR TECHNOLOGIES INDIA Private Limited	4 696	(120)	99,97%	5 821	-	5 821	9 751	1 133	-	-	4 004
PT OBERTHUR TECHNOLOGIES INDONESIA	4 274	(5 254)	99,90%	4 437	-	4 437	9 200	(231)	-	-	
IDEMIA Philippines Inc.	194	121	99,99%	449	-	449	3 817	(1 936)	-	-	
OBERTHUR TECHNOLOGIES AUSTRALIA PTY Ltd	-	-	100,00%	972	972	-	-	-	-	-	380
IDEMIA Korea	2 098	(1 992)	100,00%	2 274	1 062	1 212	587	50	-	-	
OBERTHUR TECHNOLOGIES SINGAPORE PTE Ltc	8 553	(6 072)	100,00%	16 902	13 843	3 059	(9)	540	-	-	
Oberthur Card Systems Malaysia Sdn Bhd	64	1	100,00%	602	602	(0)	-	(29)	-	-	
PT IM TECHNOLOGIES (Indonesia)	621	(409)	0,75%	1	-	1	-	(32)	-	-	
IDEMIA Hong King Ltd	39 870	-	100,00%	32 855	-	32 855	11 007	5 385	0	-	
IDEMIA Thailand Co. Ltd	664	(826)	100,00%	576	-	576	1 396	145	-	-	
IDEMIA Pakistan Ltd	602	163	50,00%	1 067	-	1 067	5 008	135	-	-	
OBERTHUR TECHNOLOGIES VIETNAM CO LTD	159	(1 624)	100,00%	150	-	150	1 032	1 590	-	-	
IDEMIA Holding South Africa	0	(61)	100,00%	0	-	0	-	(990)	-	-	
PCARD International Smart Card Factory Co.	235	(881)	100,00%	973	-	973	3 999	125	-	-	
Morpho Cards Romania SRL	12	(119)	99,83%	1 146	-	1 146	651	327	-	-	1 178
IDEMIA COLOMBIA SAS	230	12 050	5,71%	420	-	420	66 226	9 150	-	-	717
Morpho Cards Mexico SA de CV	-	-	1,00%	60	60	(0)	-	-	-	-	
IDEMIA RUSIA LLC	283	1 088	100,00%	1 910	-	1 910	1 228	114	-	-	
IDEMIA Czech republic Sro	8 231	3 781	99,99%	8 584	-	8 584	26 691	1 035	7 437	-	

3.9. RESULTAT EXCEPTIONNEL

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Amortissements dérogatoires	-1 589	-5 692
Abandons de créances	-391	-1 457
Résultat de cession d'immobilisations	-232	-14
Restructuration	194	0,00
Autres	-689	-1 646
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-2 706	-8 809

NOTE 4 – DONNEES LIEES AU FINANCEMENT

4.1. ENDETTEMENT FINANCIER

4.1.1. Endettement financier net

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Term loan - Tranche B1		327 795
Intérêts courus	-	-
Term loan - Tranche B1	-	327 795
Term loan - Tranche B2		855 000
Intérêts courus	-	-
Term loan - Tranche B2	-	855 000
Term loan - Tranche B3	1 182 795	
Intérêts courus	-	-
Term loan - Tranche B3	1 182 795	
Term loan - Tranche B4	55 510	-
Intérêts courus	-	-
Ligne de crédit renouvelable	55 510	-
Emprunt BPI	6 703	10 000
Intérêts courus	-	-
Emprunt BPI	6 703	10 000
Comptes courants bancaires	1 796	3 575
Autres intérêts courus	933	704
Autres	2 729	4 280
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 247 737	1 197 075
Participation des salariés	3	142
Intérêts sur participation	8	21
Participation des salariés	11	163
Comptes courants	-342 674	-28 979
Intérêts sur comptes courants	186	93
Autres financements court terme	10 448	11 777
Emprunts et dettes financières	915 708	1 523 191
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	-107 507	-50 670
	-	-
ENDETTEMENT FINANCIER NET	808 201	1 472 521

Term loan B (TLB)

Le TLB a été renégocié avec une échéance au 10 janvier 2026.

Le TLB tiré pour 1 238,3 millions d'euros se décompose en 2 tranches :

- Tranche B3 pour un montant de 1 182 795 milliers d'euros;
- Tranche B4 pour un montant de 55 510 milliers d'euros.

Les intérêts sont payés trimestriellement sur une base Euribor 3 mois plus 3,75% jusqu'en juin 2021 et 4,5% avec un *floor* de 0% après cette date.

4.1.2. Frais d'émission d'emprunt

Les frais d'émission d'emprunts concernent la souscription d'emprunts destinés à financer l'acquisition du groupe Morpho en 2017. Ces frais d'émission d'emprunt sont étalés sur la durée des emprunts souscrits.

4.1.3. Echéance des dettes financières

L'analyse par maturité des dettes financières au 31 décembre 2021 est la suivante :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	1 an au plus	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Term loan - Tranche B3	1 182 795		1 182 795	
Term loan - Tranche B4	55 510		55 510	
Emprunt BPI	6 703		6 703	
Comptes courants	-342 488	-342 488		
Comptes courants bancaires	2 729	2 729		
Participation des salariés	11	11		
Autres financements court terme	10 448	10 448		
Dettes financières	915 708	-329 301	1 245 008	-

4.2. RESULTAT FINANCIER

(en milliers d'euros)	31-déc 2021	31-déc 2020
Dividendes perçus	355 503	22 185
Intérêts sur emprunts	-59 739	-53 827
Intérêts sur créances rattachées à des participations	3 040	1 573
Intérêts sur prêts	9 053	10 553
Intérêts sur comptes courants	-6 345	-5 321
Résultat net de change	2 709	-14 092
Dépréciation nette de titres de participation	365 274	-445 681
Dépréciation nette de comptes courants	0	10 488
Boni/Mali de fusion	1 886	-11 435
Frais bancaires	-636	-3 272
Autres produits et intérêts	1 238	-437
RESULTAT FINANCIER	671 982	-489 266

La variation du résultat financier s'explique principalement par :

- La distribution de primes d'émission à la Société par la filiale IDEMIA America Corp pour 323 234 milliers d'euros.
- Les reprises de provisions pour dépréciations des titres de participation, notamment celles d'IDEMIA Identity & Security pour 433 000 milliers d'euros.
- Le mali de fusion en 2020 pour un montant de 11 435 milliers d'euros relative à la société Oberthur Scratch Cards.

4.3. POLITIQUE DE COUVERTURE

4.3.1. Risques de change

Afin de couvrir l'exposition de change du Groupe et de la Société sur les activités de Secured Enterprise Transaction et de Government Solutions, une politique de change visant à couvrir une quote-part des revenus futurs en devises dans les principales devises de facturation de la Société et d'IDEMIA Identity & Security France a été mise en place en 2021.

La Société couvre ainsi sur un horizon glissant à un an une quote-part de ses revenus en USD et GBP au travers de ventes à termes qui sont le cas échéant étendues ou dénouées de manière anticipée suivant la réalisation des prévisions de flux.

4.3.2. Gestion des risques de taux d'intérêt

La Société couvre une quote-part de son exposition au risque de taux EUR au travers de l'achat d'options de taux plafond (caps) à diverses échéances allant jusqu'à mars 2022. A fin 2021, la dette EUR de la Société était couverte à hauteur de 500 millions d'euros en nominal.

La dette en USD de sa filiale IDEMIA America Corp est par ailleurs couverte par des options d'achat de taux plafond (caps) en USD que la Société a étendu courant 2021 jusqu'à fin 2023. Ces couvertures sont transférées à IDEMIA America corp par le biais de couvertures miroir et les primes acquittées sont refacturées à IDEMIA America Corp annuellement.

A fin 2021, l'encours de CAP USD s'élevait à 400 000 milliers de dollars en nominal.

NOTE 5 – DONNEES LIEES AUX IMPOTS SUR LE RESULTAT

5.1. INTEGRATION FISCALE

La Société a opté en faveur du régime d'intégration fiscale. La Société est intégrée dans le groupe d'intégration fiscale depuis le 1er janvier 2012, dont IDEMIA Group est la société tête de groupe.

La convention d'intégration fiscale prévoit que :

- Les filiales comptabilisent leur impôt comme si elles n'étaient pas membre du groupe ;
- Les économies d'impôts éventuelles soient prises au compte de résultat de la société tête de groupe et ne soient pas restituées aux filiales.

Les déficits propres à la Société s'élèvent à 395 056 milliers d'euros au 31 décembre 2021, ils sont entièrement nés pendant la période d'intégration fiscale et perdus pour la Société en cas de sortie de cette intégration fiscale.

Des crédits d'impôt recherche (CIR) ont été constatés sur la période pour un montant de 7 959 milliers d'euros.

5.2. VENTILATION DE L'IMPOT

(en milliers d'euros)	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat net après impôt
Résultat courant	685 926	3 557	689 483
Résultat exceptionnel à court terme	-2 706	677	-2 030
Résultat exceptionnel à long terme	0	0	0
RESULTAT COMPTABLE 2021	683 220	4 234	687 453

5.3. ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

(en milliers d'euros)	Base	Impôt
Provisions réglementées (amortissements dérogatoires)	-15 821	-3 955
TOTAL ACCROISSEMENTS	-15 821	-3 955
Charges non déductibles temporairement	99 932	24 983
TOTAL ALLEGEMENTS	99 932	24 983
Déficits reportables	395 056	98 764
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	494 988	123 747

NOTE 6 – CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	31 décembre 2020	Affectation Résultat 2020	Autres mouvements	Résultat 2021	31 décembre 2021
Capital social	42 960				42 960
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 506 642				1 506 642
Réserve légale	3 379				3 379
Report à nouveau	-282 288	-481 985	1 946		-762 327
Résultat de l'exercice	-481 985	481 985		687 453	687 453
Situation nette	788 707	0	1 946	687 453	1 478 106
Subvention d'investissement			300		300
Provisions réglementées	14 233		1 589		15 822
CAPITAUX PROPRES	802 939	0	3 835	687 453	1 494 227

Le capital social se compose de 214 797 533 actions ordinaires d'une valeur nominale de 20 centimes d'euros, détenues à quasiment 100 % par IDEMIA Finance.

L'impact en capitaux propres de l'application de la nouvelle recommandation de l'ANC pour la comptabilisation des engagements de retraite s'élève à 1 946 milliers d'euros sur l'exercice.

NOTE 7 – ENGAGEMENTS HORS-BILAN

7.1. OPERATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES

L'ensemble des transactions pratiquées par la Société sont conclues à des conditions normales de marché.

7.2. TRANSACTIONS AVEC LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Le montant des rémunérations allouées par la Société au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration et de direction au titre de leurs fonctions se détaille comme suit :

- Aux membres des organes de direction Néant
- Aux administrateurs au titre des jetons de présence Néant

NOTE 8 – ENGAGEMENTS HORS-BILAN

8.1. ENGAGEMENTS FINANCIERS

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	1 an au plus	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Cautions et garanties bancaires sur marchés	7 210	5 793	591	826
Autres cautions et garanties	4 798		38	4 760
Cautions et garanties bancaires sur marchés pour compte de filiales	102 533	35 841	50 134	16 558
Autres cautions et garanties pour comptes de filiales	13 099	3 637	8 974	488
TOTAL CAUTIONS ET ENGAGEMENTS DONNES	127 640	45 271	59 737	22 632
Commandes d'immobilisations	3 363	3 363		
Contrats de location immobilière	40 564	7 964	29 041	3 559
Créances clients couvertes par des lettres de crédit irrévocables et confirmées	1 190	1 190		
TOTAL ENGAGEMENTS RECIPROQUES	45 117	12 517	29 041	3 559
DETTES FINANCIERES	172 757	57 788	88 778	26 191

8.2. ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL

Néant.

NOTE 9 – PASSIFS EVENTUELS

Par opposition à la définition d'une provision (Note 3.7), un passif éventuel est :

- une obligation potentielle résultant d'un événement passé dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou non d'un événement incertain qui n'est pas sous le contrôle de la Société ;
ou
- une obligation actuelle résultant d'un événement passé pour lequel le montant de l'obligation ne peut pas être estimé de manière fiable ou pour lequel il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

9.1. ENQUÊTE JUDICIAIRE CONCERNANT L'ACTIVITE PSI AU BANGLADESH

En novembre 2017, la Banque Mondiale et Oberthur Technologies (IDEMIA France) ont conclu un accord transactionnel par lequel la Société a reconnu des paiements indus faits à un sous-traitant et

un comportement inapproprié afin de modifier les spécifications d'un marché en vue de restreindre la concurrence et s'assurer l'attribution d'un contrat de fourniture de cartes d'électeurs auprès de la Commission Electorale du Bangladesh en janvier 2015.

La Société fait l'objet d'une enquête pénale en France dans le cadre de cette affaire.

9.2. INFORMATION JUDICIAIRE SUR L'ACTIVITE FIDUCIAIRE

La Société fait l'objet d'une enquête pénale en France pour corruption et blanchiment d'argent en relation avec l'exécution de contrats au cours de la période 2008/2011 relatifs à son ancienne activité fiduciaire en Angola. Cette activité a été cédée préalablement à l'acquisition d'Oberthur Technologies par Advent en 2011. La Société a été mise en examen le 27 juin 2019 sur le fondement des charges susmentionnées. La Société estime avoir de solides arguments en défense et bénéficie d'un engagement d'indemnisation de la part de la société qui a cédé IDEMIA France à Advent.

NOTE 10 – AUTRES INFORMATIONS

10.1. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des Commissaires aux comptes s'élève à 200 milliers d'euros hors taxes sur la période.

10.2. ENTITE CONSOLIDANTE

Les comptes de la Société sont intégrés dans le périmètre de consolidation de la société IDEMIA Group, dont le siège social est situé au 2 Place Samuel de Champlain – 92400 Courbevoie.

NOTE 11 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le groupe a signé un accord amiable en février 2022 dans le cadre d'un contentieux commercial. Les effets de cet accord demeurent, à la date d'arrêté des comptes, soumis à la levée de conditions suspensives.

IDEMIA France
Société par actions simplifiée au capital de 42.959.506,60 euros
Siège social : 2 place Samuel de Champlain - 92400 Courbevoie
340.709.534. R.C.S. Nanterre

(la « Société »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU RESULTAT DE LA CONSULTATION PAR
CORRESPONDANCE DES ASSOCIES INITIEE LE 3 MAI 2022**

Les associés de la Société (les "**Associés**") ont été consultés, dans le cadre de la consultation par correspondance initiée par le Président le 3 mai 2022 conformément à l'article 16.3.2 des statuts de la Société, sur l'ordre du jour suivant :

[...]

2. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

[...]

5. Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités

Les Associés ont reçu le 3 mai 2022 le rapport du Conseil d'administration, le texte des résolutions, les rapports du Commissaire aux comptes et un formulaire de vote par correspondance.

Le Commissaire aux comptes de la Société a été également informé des résolutions proposées.

Le Président déclare avoir invité les Associés à lui retourner leur formulaire de vote dans un délai de huit (8) jours à compter de la date de réception du texte des résolutions proposées pour émettre un vote par tous moyens écrits y compris par transmission électronique.

Il résulte du dépouillement des votes que les votes suivants ont été émis sur les résolutions proposées.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Les Associés, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes, décident d'affecter le profit de l'exercice d'un montant de 687.453.077 euros, comme suit :

- | | |
|--|---------------------|
| - Montant du report à nouveau débiteur avant affectation | (762.327.075) euros |
| - Affectation 2021 au report à nouveau | 687.453.077 euros |
| - Montant du report à nouveau débiteur après affectation | (74.873.998) euros |

Les Associés prennent acte qu'aucun dividende n'a été distribué par la Société au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée comme suit :

Vote pour : 214.797.533 voix

Vote contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

CINQUIEME RESOLUTION

Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal des présentes ainsi qu'au formaliste, la société OSP, domiciliée 14 rue Beffroy - 92200 Neuilly-sur-Seine, à l'effet d'effectuer toutes formalités prévues par la loi.

Cette résolution est adoptée comme suit :

Vote pour : 214.797.533 voix

Vote contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.



Certifié conforme à l'original par :
Adrien CADIEUX,
Directeur Juridique,
Dûment habilité